

BTS Gestion & Protection de la Nature

Gestion des Espaces Naturels - Valorisation du Patrimoine
Education à l'environnement



Kerplouz
Auray LaSalle

Gestion des Espaces Naturels Valorisation du Patrimoine Education à l'environnement

→ Une formation professionnalisante :

- Former un technicien supérieur dans une approche transversale de protection de la nature.
- Conduire des projets de gestion d'espaces naturels.
- Procéder à des inventaires et des diagnostics naturalistes.
- Participer à des démarches de médiation.
- Réaliser des chantiers.
- Concevoir et réaliser des actions d'éducation à l'environnement.

→ Organisation de la formation :

- Une formation semestrialisée en 4 semestres qui permet d'acquérir 120 ECTS et d'envisager une entrée en licence 3 ou licence professionnelle.
- 3 semaines thématiques banalisées (milieu montagne en Ariège, milieu landes / animation nature, semaine chantier de fin d'études).
- 2 semaines d'enseignements spécifiques de Kerplouz
 - Les nouvelles technologies dans le domaine de l'expertise naturaliste (micro-GPS, caméras embarquées, études acoustiques)
 - Habiter autrement ou comment limiter notre impact sur les milieux naturel et agricoles.



→ Exigences de la formation :

- Démarche positive et constructive.
- Aptitudes physiques appropriées.
- Grande motivation pour le domaine de l'environnement.
- Esprit d'équipe développé.

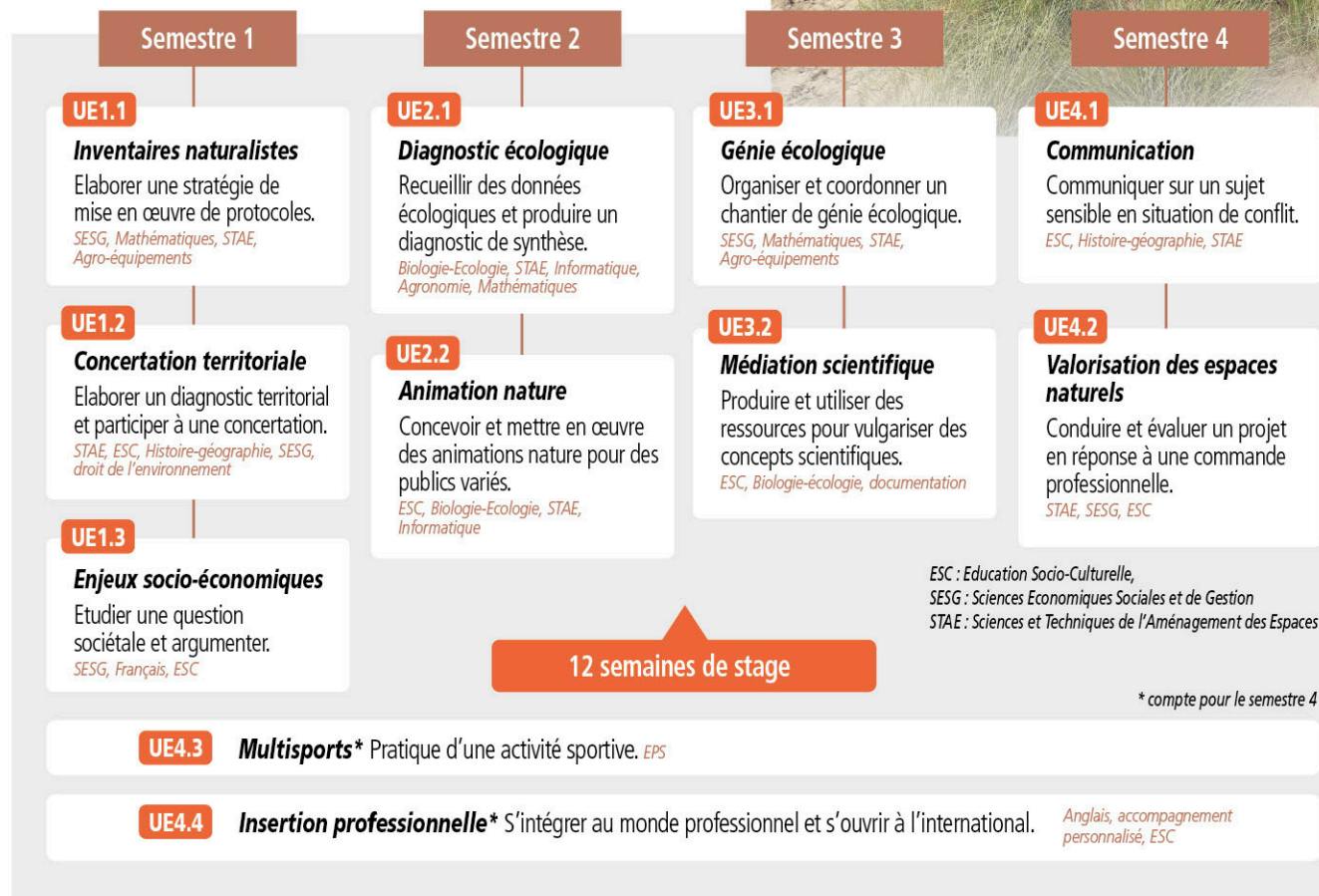
Les + du GPN à Kerplouz !

- 30 ans d'existence avec une large reconnaissance auprès de nombreux partenaires professionnels et associatifs.
- Une pédagogie du projet très développée
- Des milieux naturels à proximité : landes, cours d'eau, tourbières, forêt, littoral...
- Une équipe pédagogique stable et investie dans l'accompagnement des étudiants.
- Equipements pédagogiques récents.
- Mobilité européenne et internationale.



ARCHITECTURE DE LA FORMATION

→ Une formation modulaire sur 2 ans



→ Obtention du diplôme

- Diplôme obtenu à 100% par des épreuves réparties sur les 4 semestres.
- 25 compétences évaluées dont 15 professionnelles.
- 120 crédits européens.

→ Des stages en milieu professionnel

12 semaines de stage en France ou à l'étranger

(offices nationaux, bureaux d'études, collectivités territoriales, associations)

Pour les stages à l'étranger, possibilité d'accès aux bourses du Ministère de l'Agriculture, du Conseil Régional ou Erasmus+

➔ Poursuite d'études

Licences professionnelles :

gestion des espaces naturels, aménagement paysager, agriculture, gestion durable des ressources, écotourisme, éducation à l'environnement, cartographie, déchets, gestion de l'eau...

Licences générales

➔ Insertion professionnelle

- Salarié en charge de gestion environnementale
- Garde (littoral, réserve naturelle, chasse, pêche...)
- animateur nature

OU ?

- Collectivités territoriales
- Établissements publics de type ONF, Parcs Nationaux, OFB, ONEMA
- Bureaux d'études
- Conservatoires, de réserves naturelles, de parcs naturels régionaux
- Associations de protection de la nature et de valorisation du patrimoine (CPIE, Bretagne Vivante, LPO...), de fermes pédagogiques.

ADMISSION :

- Après un BAC général, technologique STAV ou professionnel GMNF
- Après une réorientation sur motivation

Pour intégrer la formation, il est préférable de s'intéresser au domaine professionnel par des activités naturalistes et/ou d'avoir un engagement personnel.

Procédure
d'admission via
la plateforme
PARCOURSUP



LEAP Kerplouz LaSalle - Auray

BP 40 417 - 56 404 Auray cedex • Tél : 02 97 24 34 40 • Fax 02 97 24 34 41 • auray@cneap.fr

www.kerplouz.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Frais de scolarité :

Consulter la fiche tarif

Demi-pension :

Consulter la fiche tarif

Frais supplémentaires :

- Achat d'ouvrages à caractère professionnel : guides naturalistes, guide de méthodologies appliquées à l'élaboration de plan de gestion.
- Hébergement, restauration.
- Certaines options choisies en E.P.S.
- Frais de carburant lors d'utilisation de véhicule personnel. Dans le cadre de covoiturage, ces frais sont répartis entre les étudiants.

Hébergement :

Le Point Infos Jeunesse à Auray (Tél : 02 97 24 25 00) peut être consulté lors de la recherche de logements.

Un fichier d'adresse de location de logements sur Auray est à disposition au secrétariat.

Présence d'une résidence habitats jeune AGORA à Auray (Foyer jeune travailleur).

Equipements personnels :

Un équipement minimum (bottes, chaussures et vêtements adaptés aux activités extérieures) est demandé.

Une paire de jumelles, appareil photos numériques, guides naturalistes si vous les possédez.

Des salles informatiques sont libres d'accès.

La détention d'un permis de conduire est un atout pour la recherche de stage.

Etudiant :

- Possibilité de bourses de l'enseignement supérieur.

Kerplouz
Auray **LaSalle**